

**SERVICE DE L'URBANISME**

MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE VAL-DAVID  
2579, RUE DE L'ÉGLISE, VAL-DAVID (QUÉBEC) J0T 2N0  
TÉLÉPHONE : 819 324 5678 POSTE 4255  
Info-urbanisme@valdavid.com

**FORMULAIRE DE DEMANDE****TRAVAUX DANS RIVE & LE LITTORAL  
BANDE DE PROTECTION RIVERAINE**

1 IDENTIFICATION DU DEMANDEUR	
Prénom	Nom
Adresse	Code postal
Ville	N° Téléphone
Courriel @	N° Cellulaire
Si le demandeur n'est pas le propriétaire : Joindre une procuration signée par le propriétaire	
2 EMLACEMENT DES TRAVAUX	
Adresse	N° de lot (cadastre du Québec)
PRÉSENCE D'UN LAC, D'UN COURS D'EAU OU D'UN MILIEU HUMIDE : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	TERRAIN COMPORTANT DES PENTES : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
3 DESCRIPTION DES TRAVAUX	
TYPE DE TRAVAUX :	<input type="checkbox"/> Revégétalisation de la rive <input type="checkbox"/> Travaux dans la rive et littoral <input type="checkbox"/> Autres :
DESCRIPTION DES TRAVAUX :	
DATES DES TRAVAUX :	Début : Fin : Estimation des coûts des travaux \$
4 EXÉCUTANT DES TRAVAUX	
<input type="checkbox"/> L'ENTREPRENEUR (si coché, remplir la section ci-dessous)	<input type="checkbox"/> LE DEMANDEUR
Nom de l'entreprise	N° de licence RBQ
Adresse	Code postal
Courriel @	N° Téléphone de l'entreprise
5 SIGNATURE DU DEMANDEUR	
Le soussigné, déclare que les renseignements précédents sont exacts et complets et s'engage à déposer tous les documents requis pour l'analyse de la présente demande. Le soussigné comprend que le présent formulaire ne constitue en aucun temps un permis ou un certificat d'autorisation permettant l'exécution de travaux.	
Date de la demande	SIGNATURE DU DEMANDEUR

**CONTENU OBLIGATOIRE DE LA DEMANDE**

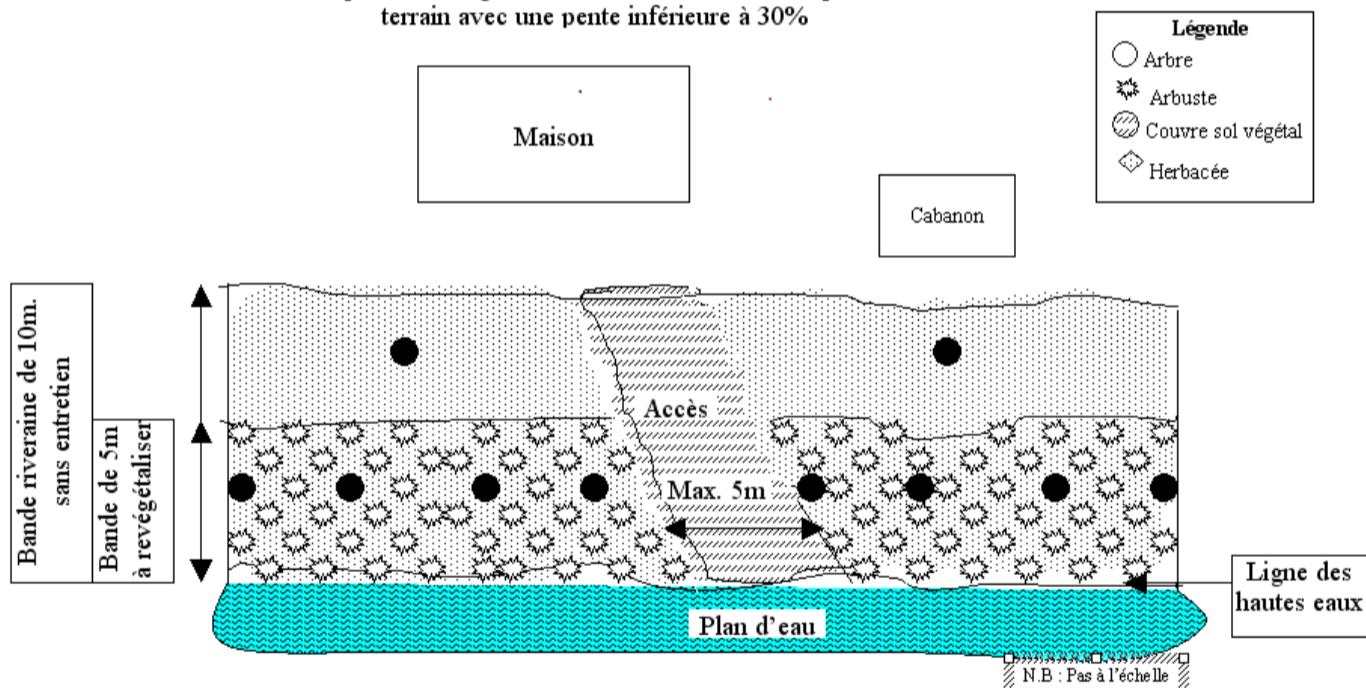
- Un plan à l'échelle des travaux projetés** incluant les devis, plans, élévations, coupes, profils et les matériaux utilisés
- Une copie du certificat de localisation ou un plan projet d'implantation**, préparé par un arpenteur-géomètre indiquant :
  - ✓ La dimension du terrain, la localisation des constructions, bâtiments ou ouvrages
  - ✓ Les marges d'implantation et présentant, s'il y a lieu, tout élément susceptible d'affecter les travaux, notamment : la topographie, les servitudes, les bâtiments, les allées de circulation et d'accès, les espaces de stationnement, les infrastructures, les lignes de transmission électrique, les installations sanitaires et les installations de prélèvement d'eau
- Un plan à l'échelle réalisé à partir du certificat de localisation** indiquant :
  - ✓ La délimitation des cours d'eau
  - ✓ La délimitation de la ligne des hautes eaux, la rive et le littoral
  - ✓ La topographie et la pente des terrains riverains
  - ✓ La liste des végétaux autorisés au *Règlement de zonage*, le requérant doit déposer un rapport, réalisé par un professionnel en botanique ou en biologie, indiquant que les végétaux sélectionnés sont approuvés et recommandés par ce professionnel
- Un plan d'aménagement paysager**, indiquant :
  - ✓ L'aire de déboisement dont les arbres qui seront à abattre pour les travaux et ceux à conserver ainsi que les mesures de protection durant les travaux dont les barrières à sédiments
  - ✓ Les nouvelles plantations, les clôtures, les haies, les murets et les murs de soutènement

**EXEMPLE DE PLAN À JOINDRE AVEC LA DEMANDE**

**Items à intégrer sur le plan :**

➤ Croquis fait sur un <b>plan d'implantation ou un certificat de localisation</b> réalisé par un arpenteur-géomètre	➤ Profil et pente de la rive
➤ Identification de la ligne des hautes eaux, de la rive ainsi que la bande de protection de 5 mètres	➤ Localisation des accès
➤ Projection au sol des bâtiments et des équipements présents et projetés	➤ Localisation et identification des espèces végétales
	➤ Nom du concepteur des plans

**Exemple d'aménagement dans la bande riveraine pour un terrain avec une pente inférieure à 30%**



**FRAIS D'ÉTUDE**

Ouvrages et travaux dans la rive et littoral	50,00\$
Renouvellement du certificat d'autorisation	50,00\$
Les frais d'étude sont payables au dépôt de la demande et sont non remboursables	

**CONSIGNES AU DEMANDEUR**

1. Imprimez et signez le formulaire dûment rempli.
2. Réunissez les documents requis.
3. Déposez votre demande au comptoir de la Mairie, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à midi et de 13 h 00 à 16 h 30 ou transmettez-la par courriel à [info-urbanisme@valdavid.com](mailto:info-urbanisme@valdavid.com)
4. Acquitter les frais d'étude de la demande par la poste ou en personne à la réception de la Mairie, soit par chèque, par Interac ou en argent comptant.

**NOTES IMPORTANTES**

La Municipalité du Village de Val-David se réserve le droit d'exiger tout document ou renseignement supplémentaire nécessaire à la compréhension de votre projet. Des documents incomplets ou manquants peuvent retarder l'émission du permis. Des informations trompeuses peuvent annuler votre demande ou rendre votre permis non valide. Le fait de déposer une demande de permis ne constitue en aucun temps une autorisation permettant de débiter des travaux.

Il faut prévoir un délai maximal de trente (30) jours suivant la date de dépôt de votre demande pour l'obtention du permis.